

# Un pouvoir sans âme

Le président du Conseil Militaire Pour la Justice et la Démocratie a reçu jeudi dernier un groupe de journalistes et de représentants d'associations de la presse indépendante mauritanienne (à l'exception de certains journaux dont l'Eveil Hebdo, la Tribune, Ch'tari et Le Calame, versions arabe et française). Au cours de la rencontre, le président du CMJD a demandé à ses interlocuteurs de lui faire parvenir, dans les deux semaines qui suivent, "des propositions concrètes" destinées, vraisemblablement, à apporter un peu d'ordre au sein d'une profession devenue à bien des égards le lieu de rabattage de tous les esprits retors aux méthodes de travail peu transparentes. Retour sans complaisance sur le parcours d'un pouvoir sans âme.

Le quatrième pouvoir est malade. Il est malade de ses pratiques, surtout. Née pratiquement avec le processus démocratique lancé en 1991, la presse écrite mauritanienne a connu une floraison au cours de ses premières années d'existence. De 91 à 94, les titres fleurissent et accusent, à l'époque, une véritable liberté de ton. Une liberté consécutive à des décennies de limitation stricte de liberté d'expression et d'étouffement. Il est cependant aussi vrai qu'au cours de cette même période, les genres (journalistiques) étaient moins respectés, comme le souligne un pionnier de la presse écrite mauritanienne. Le contenu se réduisant à un étalage d'opinions. Par ailleurs, le don allemand d'un million huit cent milles de Marks octroyé à l'imprimerie

nationale, de 1992 à 1995, a contribué à la floraison des journaux en réduisant les coûts de l'impression, et également à l'amélioration de la qualité du papier. La fin de cette période de grâce fut un coup fatal pour pratiquement tous les titres de la presse, dont la plupart se désintègrent aussitôt à cause de problèmes financiers et matériels.

A partir de 1994, les choses commencent à se gâter. C'est la période critique en matière de liberté d'expression. Le pouvoir prenant peur de la grande liberté laissée à la presse dont le contrôle lui échappe, recourt au fameux article 11 sur la presse, qui l'autorise à saisir les journaux sans explication aucune. La pratique atteint son sommet sous l'ère de Mohamed Lemine Salem Ould Dah, alors ministre de l'intérieur qui entreprend sa fameuse mission de noyautage de la presse à travers l'octroi massif et incontrôlé de récépissés pour, notamment, des publications d'obédience nassériste destinées à contre carter la presse francophone, très mal vue par le ministre en particulier et par le système, de manière générale. Les journaux sont persécutés, en même temps que le pouvoir met en place une certaine presse destinée à jouer son prolongement dans les milieux des médias. Des journaux satellites apparaissent et minent, à l'occasion, l'Association Nationale de la Presse Indépendante, seul cadre regroupant jusqu'alors la presse indépendante. Des associations de presse fictives voient ainsi le jour (UPPIM, AJM, API). C'est le début des luttes intestines au sein de la presse indépendante, dont certains journaux s'affichent clairement aux côtés du pouvoir, tandis que les autres essuient censures, suspensions et interdictions à répétition.

### Une presse affairiste

À l'image du système et de l'administration, la presse indépendante entame son processus de déliquescence. Certains de ses responsables versent dans le clientélisme, sur fond d'un affairisme qui foule au sol toutes les règles de déontologie et d'éthique censées gouverner l'exercice de la profession. C'est la course effrénée à l'argent. L'enrichissement par tous les moyens est institué en règle de jeu. Une mafia de journalistes prend en otage la presse au nom de laquelle ils parlent avec, bien entendu, la complicité du système déchu. L'information est reléguée au second plan au profit d'articles commandés qui font les éloges des uns, tout en versant gratuitement le discrédit sur d'autres. Au nombre des directeurs de publications, l'on dénombre des repris de justice, des retardés mentaux, des analphabètes et des hommes de troupe. Un véritable dépôt de tous les marginaux d'une société qui croit de moins en moins à la profession, tant elle est

dégoûtée par les comportements de ceux qui sont appelés à défendre son image. La profession perd son piedestal à cause de pratiques de plus en plus ignobles.

A partir de 1999, c'est le chaos total. L'administration a fini de mettre la dernière touche à son entreprise destinée à saboter la profession. Les titres de publications se chiffrent à plus de 500, dont moins d'une dizaine apparaissent de manière plus ou moins régulière, les autres apparaissant (comme le dit une boutade convenue) quand ils peuvent. Certains ne l'ont jamais pu, se réduisant du coup à de simples journaux cartables parcourant les rues à la quête d'un éventuel séminaire pour bénéficier d'hypothétique perdriems, devenus au cours des dix dernières années l'objectif premiers de plus de 90% des "publications". C'est le début de la naissance d'une nouvelle catégorie de presse qui se trouve aussi un nom, les "Pechemerga" et se crée une place, celle d'un peloton de misérables quémandeurs sans vergogne. Ils se déplacent toujours en groupe et leurs rackets apparaissent sous forme de revendications syndicales. Aucun responsable de l'Etat ou du privé, aucune institution privée ou publique ne sont épargnés. Tout le monde doit mettre la main à la poche à toutes les occasions. Les moments de prédilection sont les campagnes électorales ou les visites présidentielles. Les publications de cette presse ont la particularité d'être tirées sur des mini-imprimeries (communément appelées Riso). Aussi, ces publications échappent-elles à la fois à l'imprimerie nationale, mais surtout (et là est le plus important) au contrôle du ministère de l'Intérieur. Les Pechemerga ne constituent pourtant que la partie visible de la dérive de la presse indépendante en Mauritanie. La doctrine Pechemerga procède d'un raisonnement simple. Selon ses défenseurs, les responsables du pouvoir déchu étant tous des corrompus notoires passant tout leur temps à détourner les deniers publics, ils doivent, eux aussi, trouver leur part du gâteau. Autant la pratique est basse et l'argument indéfendable, autant les responsables du pouvoir déchu, jadis soumis à l'épreuve, ne se sont jamais hasardés à dénoncer publiquement la pratique. Peut-être que les Pechemerga ont quelque part raison.

Une guerre farouche oppose, du reste, les tenants de cette doctrine à ceux qui sont les premiers à prostituer la profession. Tout en ayant construit leur fortune sur la corruption, les pionniers de cette pratique s'évertuent, comble du paradoxe, à charger les Pechemerga. En réponse, ces derniers font valoir qu'ils ne marchent que sur les pas de leurs aînés non pas de plume, mais de rackets.

Dans cette ambiance où la morale

a fortement marqué le pas devant la corruption, et où l'anarchie au sein de la profession a atteint son paroxysme, les responsables de la presse se retrouvent, en 1999, pour mettre sur pied une structure en charge de veiller sur le respect de l'éthique et de la déontologie (CRED) dans l'exercice de la profession. Tous conviennent qu'il faut un minimum de valeurs dans le comportement des journalistes. Que des vœux pieux. Le Comité ne fera pas long feu, et très vite il fut vidé de son contenu par certains des membres de son directoire, habitués à l'argent facile et aux méthodes de travail retorses. Le CRED se confond alors avec l'ANPI et les autres associations de presse, dont les directoires se renouvellent peu (ou pas du tout pour certains). Les calculs ayant présidé à la mise en place de ces associations étant d'ordre beaucoup plus pécuniaire, il était dès lors illusoire de s'attendre à autre chose d'elles que la poursuite du gain. À l'ordre du jour, l'on note les abonnements, les insertions publicitaires, les visites présidentielles mais surtout les rackets et trafic d'influence, pratiques devenues depuis un certain temps une seconde nature de la presse mauritanienne. Son nom est, du fait d'un certain groupe d'individus incroyables, lié comme des frères siamois à ces pratiques.

Si à ses débuts, la presse fut un des piliers du processus démocratique, elle n'a pas su, face aux flots d'argent manipulés à différents niveaux par les responsables de l'Etat, garder le cap. La tentation était grande tant les offres étaient souvent alléchantes.

Si le CMJD est déterminé à mettre de l'ordre dans les milieux de la presse, il doit avoir le courage d'agir en tant qu'autorité de l'Etat, et cela pour le bien-être de la transition et de la démocratie dans le pays. C'est une nécessité car la presse, si elle n'est pas objective et constructive, peut se révéler mortelle pour la transition en cours. Personne ne doit appeler à la limitation des droits d'expression, mais faut-il encore que cette liberté ne se transforme en acte liberticide. Pour commencer, il faut mettre un terme à tous les financements douteux accordés par-ci et par-là par des institutions publiques à des journaux pour des considérations clientélistes. Il faut que l'administration s'interdise de corrompre la presse, tout comme il est nécessaire de sanctionner, à travers une loi, tout journaliste qui se rendrait dorénavant coupable de corruption de quelque manière que ce soit. C'est seulement en ce moment qu'on peut aspirer à une presse digne de ce nom et à même de contribuer à la transformation positive de la société.